

APPEL A PROJET

21^e RENDEZ-VOUS DU CARNET DE VOYAGE

PRIX DU CARNET DE VOYAGE NUMERIQUE

A l'occasion du 21^e Rendez-vous du Carnet de Voyage de Clermont-Ferrand qui se déroulera les 13, 14 et 15 novembre 2020, l'association Il Faut Aller Voir et VIDEOFORMES, festival d'art vidéo et cultures numériques, décerneront le « Prix du Carnet de Voyage Numérique ».

L'association Il Faut Aller Voir offre un espace aux formes alternatives de récits de voyage. L'objectif de cette proposition est de donner toute sa légitimité aux formats hybrides qui explorent la richesse des frontières entre le documentaire et l'artistique, entre l'expérience du voyage et son partage.

En partenariat avec l'Association VIDEOFORMES qui fait vivre depuis plus de trente ans un festival annuel autour des créations numériques à Clermont-Ferrand, l'association Il Faut Aller Voir proposera chaque année à un artiste ou un collectif d'artistes de participer au Rendez-vous du Carnet de Voyage afin de présenter son œuvre.

● REGLEMENT DU CONCOURS

Article 1- Thématique

Les réalisations présentées dans le cadre de ce concours doivent être liées à la découverte d'un territoire dans le temps et dans l'espace, que celui-ci soit personnel ou géographique (France et pays étrangers). Le carnet de voyage doit être une création originale, personnelle et authentique. Les créations peuvent être présentées en langue française ou anglaise.

Article 2- Supports et critères de sélection

Le « Prix du carnet de voyage Numérique » récompensera une création qui se présentera sous l'une des formes suivantes :

- Une vidéo (durée maximum de 5 minutes, générique compris),**

- **Un vlog,**
- **Un site interactif.**

Le candidat devra témoigner d'une **réelle démarche artistique**. L'œuvre devra donc obligatoirement comporter une part de création numérique (vidéo, site internet, vlog, blog, gif, logiciel, application, etc.) et traiter d'un ou de plusieurs voyages effectués par son/ses auteur-e/s.

Les réalisations présentées seront jugées selon les critères suivants :

- La créativité et l'originalité,
- Les qualités visuelles et techniques,
- L'optimisation des outils numériques,
- L'incitation au voyage

Article 3- Dossier de candidature

La candidature doit comporter :

- la production numérique qui sera présentée au moment du Rendez-vous du Carnet de Voyage,
- le formulaire d'inscription

La candidature est à envoyer à alice.padioleau@ifav.fr avant le 30 mai 2020. Toute réalisation reçue après cette date ne pourra être prise en compte.

Article 4 – Dotation du prix

4.1 – Invitation au 21^e Rendez-vous du Carnet de Voyage

L'artiste ou le collectif d'artistes lauréat sera invité à participer au 21^e Rendez-vous du Carnet de Voyage.

Le mode de participation sera défini en fonction de l'œuvre présentée (projection, présence sur un stand, rencontre...).

4.2 – Communication et diffusion

L'œuvre et son/ses auteur-e/s seront présentés dans le catalogue du 21^e Rendez-vous du Carnet de Voyage.

L'artiste ou le collectif d'artistes sélectionné bénéficiera également d'une diffusion de son travail sur le site internet du Rendez-vous du Carnet de Voyage et sur le site internet de VIDEOFORMES.

4.3 – Prise en charge

Le lauréat du prix devant assurer sa présence durant le 21^e Rendez-vous du Carnet de Voyage, l'association Il Faut Aller Voir prendra en charge 1 personne (le lauréat ou le représentant d'un collectif) :

- 2 nuits d'hôtel (vendredi 13 et samedi 14 novembre 2020),
- les repas pendant la manifestation (3 déjeuners et 1 dîner),
- le transport : billets de train ou forfait voiture 100 € maximum.

La participation au concours implique l'acceptation de ce présent règlement.